



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 11 OCTOBRE 2019

N°65-2019

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	15	<b>FINANCES</b>  Construction d'un restaurant scolaire Lot infructueux - relance de la consultation
Présents	12	
Votants	12	

◇ Convocation du 4 octobre 2019 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil dix-neuf, le vendredi onze octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 4 octobre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mme Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Sylvain LAUNAY

Absents excusés : Mmes Anita LEPAGE, Déborah MELISSON, M Mathias MERCIER

Procuration :

✍ Eric MADEC-PREVOST a été désigné secrétaire de séance.

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'une consultation sous forme de marché adapté a été lancée le 24 juin 2019 avec une date de remise des offres au 19 juillet 2019. Après examen des réponses des entreprises, il s'avèrerait que le lot n°3 Gros Œuvre n'avait pas reçu de candidature. Une nouvelle consultation a été lancée le 2 septembre 2019 avec une remise de plis le 27 septembre 2019.

Après examen des réponses, seule une entreprise a remis une offre sur le lot n°3 Gros Œuvre, d'un montant très supérieur à l'estimatif du maître d'œuvre.

En conséquence, après analyse de ce lot, le conseil municipal, après délibération et à la majorité (8 votes pour, 1 vote pour reporter la consultation en avril 2020, 3 votes pour reconsidérer le projet dans sa globalité et reporter le projet plus tard), décide de déclarer infructueux le lot n° 3 et décide de relancer une consultation sous forme de marché adapté.

Pour extrait conforme, le 14 octobre 2019

Le Maire,

**Monique JAMIN**